

Réseaux

La conjoncture s'améliore dans le secteur des canalisations



Canalisateurs de France devenus 'Les Canaliseurs' ont tenu le 3 octobre dernier leur assemblée générale annuelle. L'occasion de présenter la nouvelle identité visuelle du syndicat et de dresser un bilan conjoncturel du secteur des canalisations en France.

Le président Alain Grizaud a présenté la nouvelle identité visuelle choisie par les membres du Conseil d'administration du syndicat, membre de la Fédération Nationale des Travaux

Publics (FNTP). Un nouveau nom : *Les Canaliseurs*, une nouvelle signature : *Construire les réseaux de demain* et une nouvelle identité visuelle, rappelant l'appartenance de l'organisation professionnelle à un réseau plus large, la FNTP.

L'objectif est de renforcer, en termes d'image et de positionnement, la spécificité du métier de canalisateur et la vision d'avenir de l'organisation professionnelle, et de pouvoir être plus clairement identifié à la grande famille des Travaux Publics pour renforcer, en termes de notoriété, un métier souterrain peu visible et néanmoins vital.

Les Canaliseurs ont par ailleurs dressé un bilan conjoncturel du secteur. Au deuxième semestre 2017, l'activité

économique se montre plus favorable, dans la mouvance du climat conjoncturel actuel. Le chiffre d'affaires est en augmentation de près de 12 % par rapport au même semestre en 2016. Cette augmentation s'explique surtout par un effet de seuil avec une année 2016 au plus bas en termes d'activité, dans la lignée d'une année 2015 catastrophique. « *Elle fait ainsi d'avantage figure de report d'activité passée que de réelle reprise et cache par ailleurs de fortes disparités territoriales* » soulignent Les Canaliseurs. Tous les territoires ne bénéficient pas du rebond constaté en Île-de-France boosté par les travaux du Grand Paris.

Les soldes d'opinion augmentent cependant et se situent désor-

mais dans le positif. Celui sur l'activité future d'abord, amenant à penser que la progression de chiffre d'affaires se poursuivra au prochain trimestre, mais également sur les prix. Bien que leurs niveaux soient trop bas aux yeux des canaliseurs, les entreprises sont plus nombreuses à anticiper une remontée, confirmant qu'un point bas avait été atteint.

L'emploi affiche également de meilleures perspectives qu'auparavant à en juger par les soldes d'opinions positifs. Les entreprises sont ainsi trois fois plus nombreuses à anticiper une hausse de leurs effectifs permanents qu'au deuxième trimestre 2016. Un problème de manque de main d'œuvre fait cependant son apparition sur certains territoires. ■

Risques sanitaires

L'ANSES formule de nouvelles recommandations pour améliorer les conditions de travail des égoutiers

A l'occasion d'une expertise publiée en 2016 sur les conditions de travail des égoutiers, l'Anses avait conclu à l'existence d'effets sanitaires à long terme en mettant en évidence des expositions à de multiples agents chimiques et biologiques, dont des composés cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques présents dans les eaux usées et dans l'atmosphère des réseaux de collecte. L'Agence vient de publier des résultats complémentaires qui confirment ce constat. Elle recommande une série de mesures techniques et organisationnelles pour réduire l'exposition des personnels.

Au cours de leurs activités profes-

sionnelles, les égoutiers sont exposés à de nombreux agents chimiques et biologiques présents dans l'air ou dans l'eau, par inhalation de gaz, de vapeurs ou d'aérosols, par contact cutané ou encore par ingestion. Dès 2004, l'INRS avait mis en évidence une surmortalité des égoutiers parisiens, notamment du fait de maladies digestives et de cancers. Ces résultats, confirmés lors d'une actualisation de l'étude en 2009, ont conduit l'Anses à évaluer les risques sani-



Dès 2004, l'INRS avait mis en évidence une surmortalité des égoutiers parisiens, notamment du fait de maladies digestives et de cancers.

taires spécifiques à la profession d'égoutier en tentant d'identifier les causes de cette surmortalité. Ainsi, au mois de juin 2016, l'Agence a publié un premier avis relatif aux facteurs de risques professionnels éventuellement liés à la surmortalité des égoutiers. Mais du fait de la faible disponibilité des données, un travail de recherche a été demandé à la Caisse régionale d'assurance maladie d'Île de France (CRAMIF) pour disposer de données plus précises sur les agents biologiques poten-

ELECTROSTEEL FRANCE, VOTRE PARTENAIRE LOCAL AU SERVICE DE L'EAU



efficacité

technicité

analyse

qualité

maîtrise

précision

 **ELECTROSTEEL**
FRANCE

SIÈGE SOCIAL : Zone industrielle Nord - 9 rue Galilée
• 13200 ARLES - FRANCE
• Téléphone : 33 (0)4 90 96 81 30 • Télécopie : 33 (0)4 90 96 81 31
Email : contact@electrosteel.fr

www.electrosteel.fr



tiellement présents dans l'air des réseaux de collecte.

Compte tenu de la complexité de la campagne de mesures relative aux agents biologiques, le rapport d'expertise publié en 2016 n'avait pu intégrer les données sur ces contaminants biologiques, raison pour laquelle l'ANSES vient de les publier.

« Les résultats de cette étude mettent en évidence dans l'air des égouts des concentrations en endotoxines et flores microbiennes (dont *Aspergillus Flavus*) importantes, parfois préoccupantes selon le référentiel des valeurs

guides utilisées par le réseau Assurance maladie - Risques professionnels », indique l'ANSES. « Ces résultats confirment que le réseau de collecte dans lequel évoluent quotidiennement les égoutiers est un milieu particulièrement insalubre (...). Certaines tâches apparaissent particulièrement exposantes, notamment les travaux d'extraction de bassin de dessablement ainsi que le nettoyage à haute pression ».

Pour faire face aux risques notamment biologiques, l'agence recommande de caractériser la nature des agents pathogènes présents dans

l'air des égouts. Elle préconise également l'élaboration d'un socle commun de bonnes pratiques de prévention et d'hygiène assorti d'une évaluation sur le terrain. « Au regard des concentrations élevées en polluants chimiques et microbiologiques dans l'air des égouts, il est nécessaire que les travailleurs au contact des eaux usées puissent à minima avant toute descente dans le réseau, ventiler de façon naturelle ce dernier », précise-t-elle. Elle recommande également la mise en place de mesures simples permettant de réduire les exposi-

tions. Par exemple, une meilleure coordination des équipes pour éviter une trop longue présence au même endroit dans le réseau, une augmentation de la fréquence du curage pour abaisser les niveaux en microorganismes et en endotoxines, ou encore une rotation des équipes.

L'ANSES souligne également l'intérêt d'engager une réflexion sur la possibilité d'élaborer un référentiel permettant de qualifier les risques sanitaires associés aux dangers microbiologiques pour les professions potentiellement les plus exposées. ■

La filière biométhane enregistre une croissance rapide

Le Think Tank France Biométhane et SIA Partners viennent d'actualiser le 2^{ème} Observatoire dédié au biométhane qui permet de suivre le marché et ses perspectives en France et en Europe. Construit autour d'analyses comparées des données de 9 pays européens, il confirme que le secteur enregistre une forte croissance.

En 2016, la filière comptait un peu plus de 480 unités de production de biométhane sur les neuf pays concernés par l'étude. La progression a été particulièrement forte sur l'année 2015 qui a vu le nombre d'unités de biométhane augmenter de 20%, alors que le nombre de sites de production de biogaz était en augmentation de 1,3%. Cette croissance du biométhane se poursuit en 2016 avec une hausse d'environ 13%.

Une augmentation sensible des capacités moyennes de traitement du biogaz est également observée sur l'ensemble des pays étudiés. Les unités de production installées en 2015-2016 ont en moyenne des capacités de 15% plus élevées que celles qui leurs sont antérieures.

En termes d'intrants, les cultures énergétiques restent le substrat le plus utilisé en nombre d'unités comme en volume de biogaz

traité. Mais la co-digestion se développe rapidement et pourrait devenir majoritaire tant elle permet de mutualiser différents flux d'entrants et d'accroître les capacités. Les unités de stockage (ISDND) et de traitement des eaux (STEP) restent peu utilisées, mais représentent un axe de développement important.

Les procédés d'épuration du biogaz évoluent également. Six technologies permettent aujourd'hui de traiter et d'épurer le biogaz en biométhane. Initialement dominantes, les technologies PSA

(Pressure Swing Adsorption) et lavage à l'eau laissent progressivement la place aux procédés d'absorption chimique et plus particulièrement aux technologies membranaires qui enregistrent de très faibles pertes de méthane au cours de l'épuration du biogaz. En 2015, 43 unités sur 67 installées ont opté pour les technologies membranaires qui pourraient rapidement dépasser le lavage à l'eau utilisé historiquement pour traiter le biogaz.

En France, la filière biométhane enregistre une forte hausse du

nombre d'unités mais manque de capacités pour rejoindre les leaders européens, comme le Danemark qui possède en moyenne les unités les plus volumineuses d'Europe, ou l'Allemagne qui domine le marché européen avec plus de 200 unités, représentant ainsi plus de 50% de la capacité de production des 9 pays.

« Le mouvement vers le biométhane est une tendance européenne, estime Cédric de Saint Jouan, Président du Think Tank France Biométhane. Avec un objectif ambitieux de 10% de

